

INFO-DÉCHETS 2026

DIRECTIVES

DIRECTIVES COMMUNALES



POUR LES PARTICULIERS

CONTACT INFO-DÉCHETS

079 210 88 32

8h - 12h et 14h - 16h

Cas d'urgence exceptés

POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CONTENEURS

- Les conteneurs doivent être sortis en bord de route au plus tôt à 20h la veille des jours de ramassage et rentrés après le passage du camion.
- Les conteneurs ne doivent pas être stationnés en permanence à proximité du domaine public.
- Les propriétaires sont tenus de maintenir les conteneurs propres, en bon état et accessibles.

POUR LES ENTREPRISES

Les entreprises ne sont pas autorisées à utiliser la déchèterie. Elles doivent impérativement s'adresser à un centre de tri agréé par l'État de Vaud.



RÉPARER, RÉUTILISER

Vous trouverez ci-dessous des exemples de lieux dans l'Ouest lausannois, où vous pouvez faire réparer, donner et/ou acheter des objets de seconde main.

GLORYLAND

Don/achat d'objets
→ Meubles, habits
Rue de la Mouline 8
1022 Chavannes-près-Renens

GALETAS CSP

Don/achat d'objets
→ Habits
Rue Neuve 10, 1020 Renens
www.csp-vd.ch

POINT BLEU

Don/achat d'objets
→ Meubles, habits
Av. de la Gare 31
1022 Chavannes-près-Renens
www.croix-bleue.ch

BOUTIQUE CARITAS

Don/achat d'objets
→ Habits
Av. de Morges 33, 1004 Lausanne
www.caritas-regio.ch

CORDONNERIE DU 14-AVRIL

Réparation
→ Chaussures, maroquinerie
Av. du 14-Avril 3, 1020 Renens
www.lausanne-repare.ch

SAMY SOLUTIONS

Réparation
→ Chaussures, maroquinerie
Rte de Cossenay 28, 1008 Prilly
www.prillycentre.ch

LA BONNE COMBINE

Réparation
→ Électroménager
Rte de Renens 4, 1008 Prilly
www.labonnecombine.ch

CS SYSTEM

Réparation
→ Téléphones portables
Av. de Longemalle 7
1020 Renens
www.cs-system.ch

RECYCLO

Réparation
→ Vélos
Av. d'Echallens 96, 1004 Lausanne
www.recycle.bike

HIGH TECH COMPUTER

Réparation
→ Informatique
Rte de Prilly 12C
1004 Lausanne
www.htcshop.ch

INFORMATIONS

- Les visiteurs déchargent eux-mêmes leurs déchets aux endroits prévus.
- Nous vous remercions de votre collaboration active.
- Un bon tri garantit une bonne valorisation des déchets.
- Le règlement communal sur la gestion des déchets est à disposition auprès du Secrétariat municipal.

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

À VOTRE PORTE

À déposer directement dans vos conteneurs.



Ordures ménagères



Biodéchets alimentaires et végétaux



Verre



Papier Carton

RETOUR EN MAGASIN

À rapporter en priorité dans les commerces concernés (reprise gratuite et sans obligation d'achat).



Piles



Bouteilles de boissons en PET



Canettes en aluminium



Ampoules économiques, LED et néons



Bouteilles en plastique PE



Fer-blanc



Appareils électroniques



Appareils électriques et électroménagers

IMPORTANT

Bien qu'ils soient acceptés en déchèterie, merci de privilégier la reprise de ces déchets par les commerces.

DÉCHÈTERIE

Les déchèteries acceptent tous vos déchets ménagers, en priorité:



Bois



Métal (fer, aluminium)



Meubles



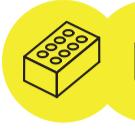
Encombrants



Polystyrène



Textiles et habits



Gravats, déchets inertes



Batteries



Pneus



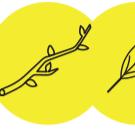
Médicaments



Peinture et solvants



Néon



Déchets de jardin



Toners et cartouches d'encre



Huiles minérales et végétales



Capsules de café en aluminium

IMPORTANT

Tout est repris gratuitement à la déchèterie, à part les pneus qui sont payants.

POINTS DE COLLECTE

À déposer dans votre quartier, généralement accessibles tous les jours.



Bouteilles de boissons en PET



Huiles minérales et végétales

DÉCHÈTERIE POINTS DE COLLECTE

DÉCHÈTERIE COMMUNALE

D DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Rue du Centre 138

Zone industrielle des Jordils

Horaire d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi et mercredi 16h - 18h45

Samedi 8h15 - 12h

Horaire d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi 15h - 16h45

Samedi 8h15 - 12h

Fermé les jours fériés, y compris le samedi du weekend de Pâques.

POINTS DE COLLECTE

1 RUE DU CENTRE 54 (Épicerie du village) PET

2 RUE DU CENTRE 60 Huiles, PET

3 CH. DU BOCHET 1 PET

4 CH. DU RUSSEL 23 Huiles, PET

5 CH. DES PIERRETTES 26 Huiles, PET



CALENDRIER 2026

DE COLLECTE DES DÉCHETS

JOURS FÉRIÉS												
	JAN.	FÉV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUI.	AOÛT	SEP.	OCT.	NOV.	DÉC.
ORDURES MÉNAGÈRES SACS TAXÉS LUNDI ET JEUDI												
PAS DE RAMASSAGE LES LUNDIS 6 AVRIL, 25 MAI ET 21 SEPTEMBRE (JOURS FÉRIÉS) EN REMplacement DU JEUDI DE L'ASCENSION, LE RAMASSAGE SE FERA LE VENDREDI 15 MAI												
SAPINS DE NOËL RAMASSAGE LES MARDIS 6 ET 13 JANVIER												
BIODÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX TOUS LES MARDIS AVRIL - OCTOBRE UN MARDI SUR DEUX NOVEMBRE - MARS												
VERRE PREMIER MERCREDI DU MOIS												
PAPIER CARTON DEUXIÈME MERCREDI DU MOIS												
FÉRIÉS Rond rouge = collecte décalée en raison d'un jour férié												
MAR.												
MER.												
JEU.	1 Nouvel An				1							
VEN.	2 Férié				2 Vendredi Saint	1						
SAM.	3				4	2						
DIM.	4	1	1	5	3							
LUN.	5	2	2	6 Pâques	4	1						
MAR.	6	3	3	7	5	2						
MER.	7	4	4	8	6	3						
JEU.	8	5	5	9	7	4						
VEN.	9	6	6	10	8	5	10					
SAM.	10	7	7	11	9	6	11	8	12	10	7	12
DIM.	11	8	8	12	10	7	12	9	13	11	8	13
LUN.	12	9	9	13	11	8	13	10	14	12	9	14
MAR.	13	10	10	14	12	9	14	11	15	13	10	15
MER.	14	11	11	15	13	10	15	12	16	14	11	16
JEU.	15	12	12	16	14 Ascension	11	16	13	17	15	12	17
VEN.	16	13	13	17	15	12	17	14	18	16	13	18
SAM.	17	14	14	18	16	13	18	15	19	17	14	19
DIM.	18	15	15	19	17	14	19	16	20	18	15	20
LUN.	19	16	16	20	18	15	20	17	21 Jeûne	19	16	21
MAR.	20	17	17	21	19	16	21	18	22	20	17	22
MER.	21	18	18	22	20	17	22	19	23	21	18	23
JEU.	22	19	19	23	21	18	23	20	24	22	19	24
VEN.	23	20	20	24	22	19	24	21	25	23	20	25 Noël
SAM.	24	21	21	25	23	20	25	22	25	24	21	26
DIM.	25	22	22	26	24	21	26	23	27	25	22	27
LUN.	26	23	23	27	25 Pentecôte	22	27	24	28	26	23	28
MAR.	27	24	24	28	26	23	28	25	29	27	24	29
MER.	28	25	25	29	27	24	29	26	30	28	25	30
JEU.	29	26	26	30	28	25	30	27	29	26	24	31
VEN.	30	27	27		29	26	31	28		30	27	
SAM.	31	28	28		30	27		29		31	28	
DIM.			29		31	28		30			29	
LUN.			30			29		31			30	
MAR.			31			30						

DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Rue du Centre 138 - Zone industrielle des Jordils

Horaire d'été - du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi et mercredi 16h - 18h45

Samedi 8h15 - 12h

Horaire d'hiver - du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi 15h - 16h45

Samedi 8h15 - 12h

Fermé les jours fériés, y compris le samedi du weekend de Pâques

URGENCES

Feu 118
Ambulance 144
Police de l'Ouest lausannois (24h/24)
021 622 80 00

ENCOMBRANTS

SERVICE SUR DEMANDE
au 021 694 33 50
CHF 50.- pour 3 objets volumineux maximum